

Régis Huiban nous présente "1732"

Soumis par Stéphane JULOU
10-06-2009

Après l'album « Sans-sommeil », Régis Huiban nous présente son nouvel album intitulé « 1732 ». Cet album raconte les histoires locales et nous fait découvrir quelques personnages tels que le jeune paysan Louis Le Ravallec, disparu en avril 1732, le sonneur Jean-Marie Le Breton, incontournable vers 1930.

« 1732 », c'est véritablement un album dédié au pays faouétais. Parle-nous de l'introduction de l'album par « Le Grand-Pont ».

Le Faouët est une petite commune du Morbihan où j'ai passé mes premières années. J'ai souhaité, pour mon second album, utiliser comme leitmotiv ce repère géographique, sans pour autant en faire une carte postale. Le Grand-Pont est un lieu-dit, en bas du Faouët, et un véritable pont sous lequel coule l'Ellé, limite naturelle, à cet endroit, entre le pays Pourlet et la fameuse Cornouaille morbihannaise. Dans mon enfance, au Grand-Pont, il y avait une piscine curieuse : en plein air, alimentée directement par la rivière de l'Ellé, avec pour seule attraction un plongeur bricolé sur un vieux poteau, la baignade n'étant pas surveillée, tous les gamins de mon âge y ont piqué une tête et se sont improvisés aventuriers des fonds marins ! Bref, un souvenir pour une composition qui ouvre l'album. Le Faouët t'a inspiré, à travers son histoire locale, c'est un pays que tu connais bien, il me semble ?

Il y a certainement, je pense, derrière cet album, un gros travail de collectage ?

Le Faouët m'a inspiré, bien après l'avoir quitté. A l'époque où j'y vivais, la musique des bals musette occupait mon temps, sans intérêt pour le fond traditionnel, sans soit d'apprentissage des anciens, sans connaissance du fest-noz, sans prendre conscience que ma grand-mère était une des dernières faouétaise à ne communiquer qu'en breton. En matière de collectage, sur le tard en ce qui me concerne, j'ai glané beaucoup moins d'informations que mes aînés. Néanmoins, j'en ai tiré un assez bon enseignement. Il faut remonter à l'époque où j'envisage de créer ma propre formation et réalise peu après mon premier album (« Sans-sommeil »). La collecte de chansons traditionnelles en pays Pourlet s'est étendue au secteur du Faouët, en particulier chez Anne-Marie Gloaguen, qui chante, qui danse, et qui connaît plein d'histoires : par exemple celle de la Dañs ar Blei, qui a donné « Danse du loup » sur le premier album, ou celle de Louis Le Ravallec, mise en musique sur « 1732 ». 1732, une date qui t'a inspiré ?

En avril 1732, Louis Le Ravallec, jeune paysan de Langonnet, est retrouvé mort dans une rivière, au Faouët.

L'histoire n'est pas banale lorsqu'on sait que les assassins n'ont jamais été condamnés, que la Justice du Faouët (puis d'Hennebont) est restée inefficace, qu'un non-lieu a été prononcé au bout de quatre petites années, et surtout quand on découvre, au travers des chansons qui, elles, ont traversé le temps, beaucoup plus d'indications sur cette affaire. La gwerz est le journal à scandale de l'époque. En lisant "l'enquête" de Donatien Laurent, ethnomusicologue, qui a comparé les différentes versions de la plainte avec les écrits (les archives du procès), j'ai eu envie d'en faire un arrangement musical et le point fort de l'album. Sur cet album, le quartet s'est étoffé d'invités comme Gildas Le Buhé au chant et Christophe Amelin à la lame sonore.

Parle-nous du choix des invités, car contrairement à « Sans-sommeil », le chant apparaît dans le disque.

Le chant était déjà présent sur le premier album sous forme de fragments de collectage, incrustés dans la musique.

Dans « 1732 », pour la gwerz Loeizig ar Ravaleg, il était nécessaire de travailler avec un chanteur trad. Gildas Le Buhé et moi nous connaissons depuis plusieurs années au travers de formations comme Tan Ban Ti, Koad Glaz, Termajik et aujourd'hui Wipidou. Il connaît l'histoire de Louis Le Ravallec, en a appris les chansons, y compris celle éditée dans le Barzaz-Breizh sous le titre « Pardon de St-Fiacre ». C'est naturellement que je l'ai invité sur l'album, et sur scène, puisqu'avec le quartet, nous avons régulièrement des invités lors des concerts.

Quant à Christophe Amelin, j'ai découvert la scie musicale grâce à lui, sur un ancien projet "chansons françaises". Le son fantomatique était tout trouvé sur l'extrait musical où Loeizig ar Ravaleg tente de fuir ses assassins. J'ai trouvé magnifique l'interprétation du crime de Loeizig Ar Ravaleg, que tu declines en 4 thèmes.

Qui a composé ces différentes scènes ? Comme chaque titre de l'album, ce morceau a des allures de musique de film. Je l'ai imaginé comme ça, les images sont fortes, le thème est grave. Donc la musique ici, augmente la tension, provoque un sentiment amidonné. C'est en binôme avec Gildas Le Buhé que j'ai organisé les quatre chapitres de la gwerz. Explique-nous ce que représente la page 10 : Magneto André Maguet.

Il s'agirait à priori, d'un moment de collectage ? Entre 1998 et 2000, lors de plusieurs séries de collectages, André Maguet, accordéoniste de Silfiac (56), a accepté de me recevoir, bien qu'enregistré à maintes reprises par d'autres collecteurs (d'ailleurs, j'encourage vivement à l'écouter à Dastum). La rencontre a été vraiment intéressante : une fois de plus, l'ancien au jeu mélodique unique a mis la pilée au musicien conventionnel que j'étais ! Le magneto tournait encore lorsqu'il me parlait, avec humour, de ses occasions de jouer, notamment lors d'une noce dans le Morbihan. Son franc-parler m'a plu, j'ai voulu le partager avec le public. Cet extrait figure ainsi dans un enchaînement de compositions relatives à la noce. Avec pour titre « Le sonneur des halles » (en référence à Jean-Marie Le Breton, joueur de bombarde fort connu dans les mariages des années 30-40 autour du Faouët), cette suite d'airs me ramène à l'époque où j'animais de nombreuses noces, étonnamment peu joyeuses. Sur le « dernier titre », le Quartet s'entoure de l'Orchestre de Jazz de Bretagne. Après une intro jazzy, vous enchaînez sur une gavotte bien gavottante. Un très beau morceau. S'agit-il d'une première entre les 2 formations où avez-vous déjà joué ensemble ? Probablement les dix minutes les plus joyeuses de l'album ! A vrai dire, cette composition intitulée « Où coule l'Ellé » n'était pas, à la base, une gavotte. C'est en la travaillant en quartet - citons au passage les irréductibles Philippe Gloaguen à la guitare,

Loïc Larnicol à la batterie et Julien Le Mentec à la contrebasse – qu’inévitablement, elle a pris ce caractère, comme une suite logique de ce qui a été joué sur le premier album. Trois cuivres étaient déjà présents sur « Sans-sommeil ». J’ai voulu oser, pour cette fois, jouer avec vingt musiciens. Didier Ropers, qui dirige l’O.J.B., a fait l’arrangement big band sur ce morceau. Il faut patienter pour découvrir qu'en fait, de 13 titres, il y a un 14eme qui se cache, une apparition en guise de « kenavo » d'un bagad, mais pas n'importe lequel. Présente nous ce bonus s'il te plait.

Il est des bagadoù modestes et humains, plein de gentillesse, où le mot "convivialité" a encore un sens, où le "Maout" n’est pas au programme tant la compétition est inutile. Le bagad Marionick ar Faoued en est un. Il y a quelques années, j’ai eu le plaisir d’y jouer un peu de bombarde, d’y donner quelques cours et d’écrire quelques partitions. L’air entendu sur la plage cachée est un extrait de la « marche des conscrits du Faouët », traditionnel que j’ai appris auprès de ce bagad, et que j’ai repris en quartet sur « 1732 ». Quand l'album sera disponible et où pourrons-nous l'acheter ?

L’album est disponible chez tous les disquaires, produit et distribué par Coop-Breizh. Pour les inconditionnels du web, le CD est ici : <http://www.coop-breizh.fr/index.php?page=recherche&mod=boutique> J'imagine qu'il sera également disponible auprès du groupe lors des concerts, justement, peux tu nous annoncer tes prochaines dates ? Une date à retenir : jeudi 6 août 2009 à Lorient, au Grand-Théâtre, lors du festival interceltique, Régis Huiban Quartet + Gildas Le Buhé + l’Orchestre de Jazz de Bretagne. Toute l’actu est ici : www.regishuiban.com et www.myspace.com/regishuiban